

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT**

Objet : Virement de crédits n°2 opéré dans le cadre de la fongibilité des crédits - Budget principal (12000) – exercice 2026

Afin de procéder à un ajustement des coûts de l'étude environnementale et de l'accompagnement du maître d'ouvrage du projet d'aménagement de l'itinéraire cyclable 88 A reliant Saint-Philbert-de-Grand-Lieu à La Chevrolière, un virement de crédits est nécessaire au Budget Principal.

VU les articles L.2322-1 et L.2322-2 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil communautaire du 3 mars 2026, votant le budget primitif 2026 et autorisant le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section ;

CONSIDERANT l'insuffisance de crédits sur le projet mentionné ;

Le Président de Grand Lieu Communauté,

Article 1 : Effectue les virements tels que présentés ci-après dans le cadre de la fongibilité des crédits :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2315-49_-80 : MOBILITES	28 042,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-49_-87 : MOBILITES	0,00 €	28 042,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	28 042,00 €	28 042,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	28 042,00 €	28 042,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général	0,00 €		0,00 €	

Article 2 : En vertu de l'article L.2122-23, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.

Article 3 : Le Directeur Général des Services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE179_P150926

Publié sur le site internet le : 21/09/26

Fait à La Chevrolière, le 15 septembre 2026.

Le Président.

Johann



Johann Boblin
Président de Grand Lieu
Communauté
18 sept. 2026